

## Domaine Santé

## Filière Soins infirmiers

## Parcours de santé 1.1 "santé familiale"

**1. Caractéristiques du module**

Code : S.SI.371.1003.F.23      Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master  
 Année académique : 2025-2026      Année d'études : ☒ 1<sup>ère</sup> ☐ 2<sup>ème</sup> ☐ 3<sup>ème</sup>      Crédits ECTS : 6 ECTS

Type : ☒ **Module obligatoire** ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif  
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ **Module sur 1 semestre** ☐ Module sur 2 semestres  
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Répartition des heures selon la planification de cours

**2. Pré-requis**

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

**3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**

Références :  
 Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.  
[https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)  
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).  
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

**Apprentissages critiques****Compétences principales visées****Axe 1 : Conception, réalisation et évaluation des interventions de soins**

**Rôle d'expert** : Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

**Rôle d'expert** : Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

**Rôle de communicateur** Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

**Axe 2 : Prévention et promotion de la santé**

**Rôle promoteur de santé** : Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

**Rôle d'expert-e**

- **A1** : Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.
- **A3** : Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.
- **A4** : Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elle participe, de par leur activité professionnelle, à la formulation de questions de recherche pertinentes pour la pratique.
- **A6** : Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

**Rôle de communicateur-trice**

- **B1** : Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/clients.
- **B4** : Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

- **E3** : Elles soutiennent et accompagnent les patients/clients en vue de déterminer leurs besoins de santé et assurer la meilleure qualité de vie possible, en utilisant les moyens à disposition (de manière individuelle et différenciée) afin de prévenir, de surmonter ou d'apprendre à vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie.

---

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**

---

**Contenus**

## Contenus enfance et parentalité

- Droit de l'enfant
- Développement psychomoteur (psychique et physique) et besoins de développement de la naissance à l'adolescence
- Bien-être de l'enfant en milieu scolaire
- Réseau de l'enfant d'âge scolaire
- Examen clinique du nouveau-né
- Sociologie de la famille : divers types de familles
- Prévention de la dépression post-partum de la mère et du père
- Transition à la parentalité (recherche qualitative)

## Contenus adolescent hospitalisé

- Introduction à l'examen clinique
- Examen clinique musculosquelettique
- Soins en traumatologie : les fractures, surveillances orthopédiques
- La douleur aiguë : échelles d'autoévaluation et d'hétéroévaluation
- La communication non médicamenteuse
- CPAM
- Habiletés cliniques : prélèvement veineux et signes vitaux
- Soins infirmiers pré, per et post opératoire
- Raisonnement clinique

## Contenus plaies cicatrisantes par première intention

- Peau saine : anatomie de la peau, promotion de la peau saine
- Phase et processus de cicatrisation : évaluation de la personne et de la plaie

## Contenus santé mentale

- L'homme et la folie, sociologie des troubles mentaux, double continuum de la santé mentale
- Troubles de l'humeur et prévention du risque suicidaire (échelle / troubles de l'humeur, réseau de soin, posture professionnelle)
- Evaluation clinique santé mentale de l'enfant-adolescent

## Contenus approche systémique fondée sur les forces

- Philosophie ASFF : concepts de l'approche systémique participative développement du pouvoir d'agir (empowerment)
- Phase 1 : explorer selon les 8 valeurs et les forces
- Outils systémiques : génogramme, écocarte, questions ouvertes
- Entretien systémique de famille
- Communication et posture, intelligence émotionnelle et bientraitance

**Contenus psychologie et promotion de la santé**

- Déterminants sociaux de la santé
- Promotion de la santé et prévention (salutogénèse, empowerment, auto-efficacité)
- Psychologie de la santé et ASFF
- Modèle des croyances et modèle de développement humain de Bronfenbrenner
- Approche globale de la santé : santé environnementale
- Concept de vulnérabilité, littératie et pouvoir d'agir
- Communication et malentendance, introduction à la langue des signes

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg), comme ChatGPT ou d'autres outils, peut être mobilisée à des fins pédagogiques dans le cadre du module. Les enseignant·e·s peuvent y recourir ponctuellement pour illustrer certains contenus, en rendant compte de manière explicite de leur utilisation, y compris par une citation rigoureuse des sources. Les étudiant·e·s peuvent également intégrer ces outils dans leur processus d'apprentissage, dans le respect des principes de transparence, de rigueur et de vérification des contenus générés, conformément aux Principes directeurs de la HES-SO sur l'intégration de l'IA dans l'enseignement. <https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>

Les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles : Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, études de cas, approche par situation, analyse de la pratique, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, Quiz et QCM formatifs, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module.

**Exigence de fréquentation**

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

\* Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

\*\* En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

\*\*\* En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

\* en fonction du module

\*\* en fonction des activités de contrôle continue

\*\*\* si le rattrapage est différent de l'examen

---

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

---

**Initial**

L'évaluation du module repose sur :

- Un examen individuel écrit sous forme de questions à choix unique (QCU) et/ou questions à choix multiples (QCM) et/ou questions à réponses ouvertes courtes (QROC) comptant pour 60% de la note
- Un examen oral en groupe comprenant la production d'une capsule vidéo illustrant une situation de communication ainsi qu'une analyse collective à partir de questions ciblées comptant pour 25% de la note
- Une question individuelle tirée au sort durant l'examen oral comptant pour 15 % de la note

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante, allant de A à E résultant de la somme des points obtenus aux différentes évaluations.

Précisez le périmètre d'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'évaluation conformément aux recommandations HES-SO (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>)

Période : L'évaluation se déroule sur deux journées distinctes durant la semaine 50.

**Remédiation**

☐ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : Travail individuel écrit
- Période : semaines 22-23

La remédiation permet à l'étudiant·e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

---

## 6. Bibliographie principale

---

- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Harvard University Press.
- Choque, S. (2020). *La bientraitance au quotidien pour les soignants et les accompagnants. Réflexions et outils*. Lamarre.Diamé
- Ndiaye, L., & St-Onge, M. (2013). Les pratiques collaboratives...De la nécessité d'une halte dans l'instant des sens. *Enfances, Familles, Générations*, 18, 138-158.
- Dubé, S., Lacharité, C., & Lacombe, M. (2018). Problématisation de la participation parentale aux soins de l'enfant hospitalisé : une compréhension écosystémique de la parentalité. *L'infirmière clinicienne* 15(1),1-14.
- Duhamel, F. (2015). *La santé et la famille : une approche systémique en soins infirmiers* (3<sup>e</sup> éd.). Gaëtan Morin.
- Doyon, O. (2022). *L'évaluation clinique de la personne symptomatologique*. ERPI
- Gottlieb, L. N. & Gottlieb, B. (2014). *Les soins fondés sur les forces : La santé et la guérison de la personne et de la famille*. ERPI
- Marieb, E. N., Hoehn, K., & Dubé, S. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (11<sup>e</sup> éd.). Pearson.
- Martel, M.J. (2016). *L'examen clinique du nouveau-né*. Éditions du CHU Sainte-Justine.
- Martineau, M., Beauchamp, G. & Marcotte, D. (2017). Efficacité des interventions en prévention et en promotion de la santé mentale dans les établissements d'enseignement postsecondaire. *Santé mentale au Québec*, 42,
- Parent, F., Jouquan, J., Kerkhove, L., Jaffrelot, M., & De Ketele, J. M. (2012). Intégration du concept d'intelligence émotionnelle à la logique de l'approche pédagogique par compétences dans les curriculums de formation en santé. *Pédagogie médicale*, 13(3).
- Richard C., & Lussier, M.T. (2016). *Une présentation de l'approche Calgary-Cambridge*. Dans Richard C, Lussier MT (Eds). *La communication professionnelle en santé*. (2<sup>e</sup> éd.). ERPI.

---

## 7. Responsable(s) de module

---

Responsable(s) : Nadia Caceres

Equipe pédagogique : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 8 septembre 2025 par

Walter Zecca  
Co-responsable de filière